

Hubert S. ABLI-BOUYO  
3 rue du Dr Alexis Carrel 55100 Verdun  
Science de l'Univers TOTAL, Science de DIEU  
<http://hubertelie.com>

## Lettre ouverte:

A Monsieur Jean-Marie MISSLER,  
2<sup>ème</sup> Vice-Président de la Commission permanente  
du Conseil Général de la Meuse, en charge de la Solidarité :  
de l'Unité Territoriale d'Action Sociale (UTAS),  
du Centre Médico-Social (CMS),  
de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), etc.

Verdun le 29 Novembre 2011

**OBJET : Placement abusif de nos enfants, souffrance des enfants très injustement enlevés à leurs parents depuis le 23 mars 2011, sous prétexte qu'ils seraient en « danger » auprès de leurs parents, et en particulier auprès de moi leur père, à cause de la Science de l'Univers TOTAL ou Science de Dieu que je fais et qui est accusée de « secte ». Votre responsabilité est donc entièrement engagée dans cette action, dans cette très grave injustice, dans la souffrance actuelle des enfants, et plus particulièrement d'un fils en détresse dans la Maison de l'Enfance de Stenay au milieu de délinquants, de fumeurs, de drogués ! C'est vraiment le COMBLE pour une institution qui se dit incarner la « Protection de l'Enfance » d'être coupable de mise en danger d'enfants !**

Monsieur,

Les services sociaux du Conseil Général de la Meuse sous votre responsabilité, et en particulier le Centre Médico-Social de Verdun dirigé par Monsieur Bertrand BOULIER, en relation avec le Juge pour Enfants au Tribunal de Verdun, Madame Stéphanie BLIN-DUMOUCHEL, ont exécuté le 23 mars 2011 à Verdun un placement abusif de nos deux enfants, Alexis (16 ans) et Lauriane (11 ans). Vous avez placé notre fille chez Madame Brigitte PINOT à Vouthon Haut, et notre fils dans la Maison de l'Enfance de Stenay.

Depuis 2008 vos services sociaux qualifient la Science de l'Univers TOTAL ou Science de Dieu que je fais d'être un « danger sectaire » pour mes enfants, et Madame Catherine BAILLON (directrice du centre d'insertion de Clermont-en-Argonne qui nous a accueillis à notre retour du Togo en 2008) a saisi le Ministère Public avec cette **très fausse accusation** de « danger sectaire ». J'ai été pour cela convoqué le 05 février 2009 au Centre Médico-Social de Verdun pour répondre de mes opinions et de mes activités entre autres devant Monsieur BOULIER, l'inquisiteur de service.

Alors que je croyais les choses tirées au clair une bonne fois pour toutes, l'enlèvement de mes enfants survient brutalement le 23 mars 2011 (deux ans après donc), avec une **violence** et une **inhumanité inouïe** ! Et c'est Monsieur BOULIER qui est venu chez nous flanqué de deux policiers comme chez un **terroriste** ou quelqu'un qui avait la carabine braquée sur les siens, pour me lire les chefs d'accusations abracadabrants.

En ce qui concerne l'**accusation grotesque** selon laquelle la **Science de l'Univers TOTAL** ou **Science de Dieu** que je fais serait un danger pour mes enfants, c'est par ici, Monsieur MISSLER : <http://hubertelie.com>. Bonne lecture ! Jugez si c'est cela qu'il faut appeler une « secte » !

Et pour ce qui est de toute la **FAUSSETÉ** des accusations portées contre moi, et des **MENSONGES** concernant le « danger » que je représenterais personnellement pour les miens, c'est par là, Monsieur: <http://hubertelie.com/solution.html> (titre du document: « **Si c'est moi VOTRE problème, alors maintenant la simple solution** »).

Voici la simple vérité, Monsieur MISSLER : depuis plus de 30 ans, le journal le Nouvel Observateur et Michel MARCUS (Expert auprès de la Commission Européenne sur le trafic des êtres humains)

dénonce une grave réalité dans la Meuse, qui est tout simplement ce qu'il faut appeler **trafic d'enfants** ! Je le cite :

*« Le domaine de l'enfance, à Verdun comme ailleurs, est trusté par des associations privées, contrôlées par des notables qui ont, disons, leurs propres pratiques éducatives. Si un juge décide qu'un placement dans ce genre de foyer est néfaste pour les enfants et qu'il n'ordonne plus de placements, il commence à heurter des intérêts particuliers. Ce qui n'arrivait pas avec le juge des enfants qui précédait Philippe Llorca. Celui-là croyait au placement : il était lui-même un personnage influent de ces associations dans lesquelles il ordonnait de placer les enfants. Philippe Llorca a ordonné beaucoup moins de placements. Il a suscité des inimitiés. »* Lien :

[http://referentiel.nouvelobs.com/archives\\_pdf/OBS0768\\_19790730/OBS0768\\_19790730\\_044.pdf](http://referentiel.nouvelobs.com/archives_pdf/OBS0768_19790730/OBS0768_19790730_044.pdf)

Plus de 30 ans après, cette sordide réalité dans le département que vous dirigez est plus que jamais d'actualité, nos enfants que vous nous avez monstrueusement arrachés pour faire tourner vos **boutiques immondes** en sont aujourd'hui la preuve magistrale !

Vous m'accusez d'être un danger pour mes enfants. Mais bien au contraire, nos enfants que vous prétendez avoir « sauvé » d'un hypothétique « danger » sont **séquestrés** par votre **institution inique**, ils sont aujourd'hui **en danger** chez vous, ils **SOUFFRENT**, mais de manière très différentes. Notre fille aujourd'hui souffre d'une **très grave aliénation psychologique**, son cerveau est lavé, son passé effacé.

Une de vos agents, l'ASE Madame Hélène RENCK, est une des opératrices de ce **lavage de cerveau**, de l'aliénation mentale chez notre fille, chez qui Madame RENCK compte désormais plus que son père, sa mère et son frère réunis ! C'est abominable, Monsieur MISSLER, ces actions sont pires que celles de toutes les sectes réunies !

Et quant à notre fils, il souffre énormément dans son placement, il vit très mal son placement, la juge et l'ASE entre autres ne se donnent même plus la peine de le cacher, ils le disent eux-mêmes, mais sans assumer leur **crime**. Au contraire, ils trouvent le moyen de rejeter la faute sur nous, parce que nous ne « collaborons » pas avec leur système diabolique comme ils le voudraient, nous contestons ce placement abominable, qui a pour conséquence aujourd'hui que notre fils est détruit tout simplement. Lui qui comme sa sœur a reçu une éducation en or et fut protégé de tous les dangers de la société, il vit une vie de prison dans une Maison de l'Enfance de Stenay au milieu de **délinquants**, de **fumeurs**, et pire, de **drogués** !

Nous avons eu connaissance en 2008 de cette réalité de la **drogue** entre autres dans vos structures, dans le centre d'hébergement de Clermont-en-Argonne. Nous avons vécu d'autres anomalies et sombres réalités des services sociaux, la manière dont l'argent public est gaspillé. L'argent n'est pas totalement investi là où il devrait l'être et là où sont les vrais problèmes. Mais on fait la **politique du chiffre** pour justifier des moyens et des missions complètement inutiles. Cela faisait travailler beaucoup divers acteurs (dont certains mi-publics mi-privés...), cela coûte de l'argent au contribuable pour rien, et surtout cela fait tourner votre boutique !

Et pendant ce temps, vous ne faites pas face aux vrais problèmes, comme par exemple la **drogue** qui sévissait dans le centre de Madame Baillon! Mais la règle est de faire la politique de l'autruche, de fermer les yeux, de faire des rapports pour dire que tout va bien... Gare à qui ose en parler, car cela retombe sur lui. Tout le monde doit jouer ce jeu d'hypocrisie, et ceux qui ont un quelconque intérêt dans le système (ne serai-ce que le simple fait d'y avoir un emploi) doivent prendre leur morceau et se taire !

Mais ce qui est **PIRE**, **très grave** aujourd'hui, c'est la réalité de la **délinquance**, du **tabagisme passif** et de la **drogue** dans une Maison de l'Enfance comme là où est mon fils à Stenay! Et là aussi c'est la même règle, la même politique de l'autruche : les éducateurs dépassés ferment les yeux, pour que cela ne leur retombe pas dessus !

Vous cachez la réalité dans vos structures, vous cachez les liens que des drames dans la Meuse peuvent avoir avec cette sordide réalité. L'exemple récent est celui de Monsieur Jean-Michel DORMOY, l'homme qui habitait le village d'Inor à 8 kilomètres au nord de Stenay, qui a péché les plombs, qui a massacré sa femme, grièvement blessé un fils, avant d'aller se jeter dans le fleuve *La*

*Meuse*. L'homme a été partout présenté comme un « ouvrier » travaillant à quelque kilomètres de chez lui. Le procureur Yves Le Clair déclare que c'était une famille sans histoire, et qu'il n'y a pas d'explication à ce drame, sauf peut-être que le couple battait de l'aile selon des rumeurs.

Mais Monsieur Missler, toute la vérité n'a pas été dite dans cette affaire. Un détail important a été volontairement caché. Cet homme, Jean-Michel DORMOY, n'était pas un « ouvrier » vague à quelques kilomètres de chez lui. Cet homme, mon fils l'a connu à la Maison de l'Enfance de Stenay, il y était éducateur depuis quelques semaines avant son geste. Oui, éducateur dans une de vos structures sociales sous votre responsabilité, avec les réalités internes que vous dissimulez. Un lieu où mon fils subit aujourd'hui la **délinquance**, le **tabagisme passif** et la **toxicomanie**.

Notre famille a assez fait marcher vos boutiques de Diables ! Nos enfants n'ont rien à faire dans vos structures pourries, mais leur place est auprès de leurs parents. Occupez-vous des enfants qui sont des clients tous désignés pour votre fond de commerce. Si vous ne les voyez pas, alors venez faire un tour dans notre quartier et je vous montrerai de ces enfants rois, sans éducation, qui pourrissent la vie de leurs voisins, des Barrabas en herbe, fils de Barabbas et de Barabbasses, qui marchent à l'herbe et à la drogue, comme dans votre structures !

Il faut préciser que moi qui vous écris, j'ai été enseignant de mathématiques et sciences en lycée professionnel dans l'académie de Clermont-Ferrand pendant des années, avant de me consacrer à mes travaux sur la **Science de l'Univers TOTAL** ou **Science de Dieu** que l'académie n'a pas voulu soutenir. Et ma femme est infirmière de formation, elle a travaillé pendant de longues années dans le Puy-de-Dôme auprès d'enfants handicapés (au CMI de Romagnat), et elle a été ensuite assistante maternelle dans le Puy-de-Dôme. Et récemment encore, avant votre cabale orchestrée contre nous, elle était animatrice dans une garderie d'enfants du centre social de notre quartier des Planchettes à Verdun. C'est pour dire que l'éducation des enfants et des jeunes, nous en connaissons un rayon !

Ce n'est pas à des gens comme nous qu'on arrache les enfants pour les confier à d'autres ! Et aussi, les quinquagénaires que nous sommes n'ont pas attendu des personnes comme hier Sophie MARCHECHAL au centre de Clermont-en-Argonne, ou aujourd'hui Madame RENCK, à peine sorties de l'adolescence, qui n'ont appris la vie que sur les bancs de l'école, qui sont pleines d'arrogance, pour nous apprendre à jouer notre rôle de parents, à éduquer nos enfants. Bien au contraire, c'est votre structure pourrie (et l'institution judiciaire qui marche avec) qui ruinez aujourd'hui l'éducation que nous avons donnée à nos enfants, qui les mettez en danger et compromettez leur avenir!

Depuis le 10 octobre 2011, jour de la seconde audience et dans un courrier remis en main propre à Madame la juge pour les différents acteurs de l'affaire dont le Conseil Général, je vous dis que c'est moi votre problème, c'est moi qui vous dérange avec ma **Science de l'Univers TOTAL** ou **Science de Dieu**, et non pas mes enfants ou ma femme, qui ne sont que des victimes collatérales de votre guerre menée contre moi, des victimes innocentes. Je dérange votre système immonde, oui le renard de Dieu est entré dans le poulailler du Diable depuis que de retour du Togo j'ai atterri dans la Meuse.

Placez-moi donc dans leurs structures abjectes, moi j'y survivrai, et surtout, à 50 ans bien consommés, ma vie est maintenant plus derrière moi que devant moi. Oui, maintenant prenez-vous à moi, et rendez immédiatement mes enfants à leur mère.

Sur ce, Monsieur, veuillez agréer l'expression de mes sentiments très distingués.

P.S. Cette lettre est ouverte, elle est en ligne sur internet.

Hubert S. ABLI-BOUYO